

CESSION DES PARTICIPATIONS PUBLIQUES DIRECTES ET INDIRECTES DETENUES DANS LE CAPITAL DE LA SOCIETE UTIQUE DE PROMOTION AGRICOLE

« EL BARAKA »

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET

Objet de l'appel à manifestation d'intérêt

La société Al Karama Holding, agissant pour le compte de l'Etat Tunisien (le « **Cédant** ») envisage de céder sur appel d'offres, la totalité des participations publiques directes et indirectes représentant 100% du capital de la société Utique de Promotion Agricole « El Baraka » (la « **Société** »).

A cette fin, AMC Ernst & Young (« **EY Tunisie** ») a été retenue comme Conseiller Exclusif de Al Karama Holding pour la réalisation de l'ensemble de l'opération de cession envisagée (l'« **Opération** »).

Le présent Appel à Manifestation d'Intérêt a pour objectifs :

- 1- d'informer les investisseurs du déclenchement de l'Opération ;
- 2- de décrire le processus de cession décidé ; et
- 3- de renseigner les investisseurs intéressés sur les modalités de retrait du Dossier de Pré-Qualification.

Considérations clés

La Société Utique de Promotion Agricole est une société à responsabilité limitée (SARL) créée le 20 Janvier 2000. Elle a pour objet l'exploitation et le développement agricole.

La société est propriétaire d'une ferme d'une superficie de 476 Ha située à Utique dans le gouvernorat de Bizerte à près de 30 km de la capitale, composée principalement de :

- 76 Ha d'arboriculture (16 Ha orangers, 14 Ha oliviers, 11 Ha pruniers, 7 Ha pêchers, 7 Ha vignes de tables, 7 Ha abricotiers et autres)
- 344 Ha grandes cultures (Céréales, Blé, Orge, Colza et autres)
- Installations frigorifiques d'une capacité de 575 Tonnes et d'une superficie de 2090 m²

Pour ses besoins en irrigation, la société bénéficie de ressources provenant de trois (3) lacs collinaires d'une capacité de rétention d'eau totale de près de 1 601 000 m³ en plus de la possibilité de raccordement au oued « Besbessia » limitrophe à la ferme et au canal des eaux du nord.

Processus de cession

Le processus de cession comprend une première phase de pré-qualification des candidats suivie d'une phase d'offres financières.

Phase de pré-qualification

Conformément à la loi numéro 97-33 du 26 mai 1997, modifiant la loi numéro 69-56 du 22 septembre 1969 relative à la réforme des structures agricoles, l'investisseur désirant participer doit être

une personne physique de nationalité tunisienne agissant seule ou en consortium (le "**Consortium**") dirigé par un chef de file et incluant d'autres investisseurs personnes physiques de nationalité tunisienne.

Les investisseurs intéressés sont invités à retirer le dossier de pré-qualification qui définit le processus et les critères de pré-qualification à partir du **Mardi 16 Avril 2019 à 10h00** auprès de Al Karama Holding, sis à son siège social :

**Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi,
Les Berges du Lac, 1053 Tunis**

Le retrait est conditionné par :

- I. La présentation à Al Karama Holding d'une fiche de présentation et d'un accord de confidentialité dûment signés par un représentant légal, téléchargeables sur le site www.alkaramaholding.com
- II. Le paiement d'un montant non restituable de mille dinars tunisiens (1000 DT) payable par chèque certifié libellé au nom de la société Al Karama Holding ou en espèce.

Les investisseurs intéressés devront faire parvenir leurs dossiers de Manifestation d'Intérêt directement par porteur au bureau d'ordre de Al Karama Holding contre décharge ou par courrier express, le cachet du bureau d'ordre ou celui de la poste faisant foi, et ce au plus tard le :

Vendredi 10 Mai 2019 à 14h00

à l'adresse suivante :

**Al Karama Holding
Rue du Lac d'Annecy, Passage du Lac Malawi,
Les Berges du Lac, 1053 Tunis**

Phase d'offres financières

Les candidats pré-qualifiés et notifiés auront à leur disposition un dossier d'appel d'offres, composé (i) du règlement de l'appel d'offres incluant le projet de l'acte de cession, (ii) d'un mémorandum d'information, et (iii) du règlement de la Data Room.

Les candidats pré-qualifiés auront la possibilité d'effectuer des travaux de Due Diligence dans le cadre d'une Data Room électronique. Ils pourront visiter les locaux et l'exploitation agricole de la Société, rencontrer son management, poser des questions et proposer des amendements au projet de l'acte de cession selon un calendrier et des modalités qui seront définies dans le dossier d'appel d'offres.

Les candidats intéressés peuvent prendre contact avec EY Tunisie pour toute demande d'informations sur cette opération



AMC Ernst & Young
Immeuble EY
Boulevard de la terre
Centre Urbain Nord
1003 Tunis, Tunisie

Anis Laadhar
+216 23 211 372
anis.laadhar@tn.ey.com

Mohamed Zouari
+216 29 578 083
mohamed.zouari@tn.ey.com